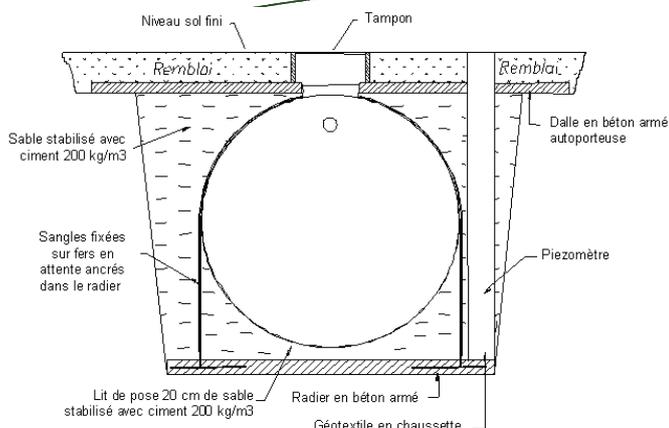


Redonnons le meilleur à la terre

P053

17/09/2014



POSE DE LA CUVE :

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède.

Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable stabilisé avec ciment 200kg/m3 de 20 cm de haut, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie.

Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (Permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable stabilisé avec ciment 200kg/m3 tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Dans le cas de cuves ayant plusieurs compartiments (type SH, OXYMOP...), les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

Dérogation remblai latéral : Dans le cas d'implantation dans un terrain non argileux, stabilisé et sans forte pente, il est possible de remplacer le sable stabilisé avec ciment 200kg/m3 par du sable (aucun remblai à la terre ou au tout venant).

Réalisation du remblai supérieur :

Possibilité de remblai en terre végétale sur une hauteur maximum de 50 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve (utiliser des rehausses en polyéthylène ou en polyester pour placer les couvercles de la cuve au niveau du sol fini).

Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser juste au dessus de la génératrice supérieure de la cuve une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) En cas de remblai de plus de 50 cm au-dessus de la génératrice supérieure de la cuve.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 4) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés sur le dessus de la virole et avec un engin de levage (sauf élévateur avec fourches) adapté au volume de la cuve.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.

- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque ou convoi exceptionnel).

Nota : Pour les cuves de plus de 6 mètres de long, il est conseillé d'utiliser un palonnier (hors fourniture) adapté au levage de la cuve en fonction du poids de celle-ci. en période hivernale.

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve. Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

VIDANGE :

Vidange complète à la fin de l'été avec nettoyage et aspiration des dépôts en fond de cuve avant le remplissage en période hivernale.